



**PRÉFET  
DES PYRÉNÉES-  
ATLANTIQUES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des territoires et de la mer**

**Service Eau**

Affaire suivie par Stéphane DEXPERTS

UTMA-SD/IC-LET210701

Tél : 05 59 80 87 98

Mél : ddtm-sgpe@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Pau, le - 1 JUIN 2021

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint l'arrêté préfectoral portant renouvellement d'autorisation d'occupation temporaire (AOT) du domaine public fluvial par un dispositif de rejet de la station de traitement des eaux usées en rive droite du gave d'Oloron sur la commune de Carresse-Cassaber.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le directeur départemental des  
territoires et de la mer,  
La responsable de l'unité Travaux et  
Milieux aquatiques

Stéphanie LEBRET

Monsieur le Maire  
Mairie  
1, rue Darré-Biar  
64270 Carresse-Cassaber